



## Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

*Jeudi 19 octobre 2017 à 15h*

*Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative* : Philippe COMBETTE, Annelise FAIVRE, Marc HERZLICH, Serge MORA, Marie-Laure MUGNIER, Sandrine BARDET, Thierry MICHEL (procuration à Annelise FAIVRE), Clémentine NEBUT, Jérémie TORRES, Gladys TOULEMONDE, Christelle EVE (procuration à Brahim GUIZAL à partir de 16h15), Franziska BARHO, Philippe CHRISTOL (représentant Alain FOUCARAN, directeur de l'IES), Christian LIGOURE (représentant Pierre LEFEBVRE, directeur du L2C), Jean-Michel MARIN, Philippe POIGNET, Denis PUY, Alain HOFFMANN, Petru NOTINGHER (représentant Philippe PUJAS, directeur de l'IUT de Béziers), Jean-François DUBE (jusqu'à 17h).

*Membres suppléants présents avec voix délibérative* : - .

*Membres suppléants présents avec voix consultative* : Bruno ROUZEYRE, Brahim GUIZAL, Annie CHATEAU (jusqu'à 17h).

*Invités permanents présents* : - .

*Invité ponctuel* : François FOREST, responsable du Magasin de Physique et de Métallurgie.

### ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Informations sur l'appel à projet MUSE
3. Validation des PV des conseils des 7 et 21 septembre 2017
4. Information sur les fiches de poste des emplois enseignants chercheurs de la campagne 2018
5. Validation de la fiche de poste d'un emploi MCF en 27<sup>e</sup> section à l'IUT Béziers et au LIRMM
6. Campagne d'emplois BIATS 2018
7. Présentation de la plateforme de Spectroscopie IR et Ramen et du Magasin de Physique
8. Validation de statuts de plateformes et des documents décrivant les moyens qui leur sont affectés
9. Procédure de composition des Comités de Sélection pour la campagne d'emplois 2018
10. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h.

### **1. Informations générales**

Le Directeur du DS rappelle qu'une journée « généraliste » destinée à mettre en avant un certain nombre de résultats marquants de la recherche des laboratoires de MIPS sera organisée en février ou mars 2018. La responsable de l'organisation scientifique de la journée est Gladys Massiera.

### **2. Informations sur l'AAP MUSE de soutien à la recherche**

Le principe de fonctionnement de cet appel à projets est présenté : pré-sélection par une commission thématique sur le secteur MIPS (4 autres commissions thématiques traiteront des autres dossiers, en agronomie-environnement-biodiversité, biologie-santé, chimie et sciences sociales), avant une commission plénière et la décision finale par le Board de MUSE. Trois membres de la commission de pré-sélection peuvent être nommés par le DS, trois autres l'ont été par la Commission recherche (CR) de l'UM et six seront nommés par le Board de MUSE.

Les trois personnes désignées par la CR sont Rozenn Le Parc (physique), Marc Herzlich (mathématiques), et Olivier Strauss (informatique et robotique). Afin d'équilibrer les sensibilités scientifiques, le Directeur du DS MIPS a pour sa part proposé les noms de Sandrine Bardet (mécanique), Marie-Laure Mugnier (informatique) et Jérémie Torres (électronique), tous trois élus du Conseil de MIPS.

### **3. Validation du PV des séances du 7 et 21 septembre 2017**

Le projet de PV du 7 septembre 2017 est validé par les membres du Conseil :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 20      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0**

Le projet de PV du 21 septembre 2017 est validé par les membres du Conseil :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 1**

**VOTANTS : 19**

**POUR : 19      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0**

Il est rappelé que les procès-verbaux sont accessibles sur le site web du DS après validation (onglet Organisation, puis Procès-Verbaux du Conseil de département)

### **4 Information sur les fiches de poste de la Campagne d'emplois enseignants-chercheurs 2018**

Les postes suivants ont été validés lors de la séance du 21 septembre dernier du Conseil :

- un poste de MCF en 25<sup>e</sup> section en mathématiques fondamentales pour remplacer un collègue MCF recruté comme PR à l'Université de Poitiers ;
- un poste de PR en 26<sup>e</sup> section en apprentissage statistique et statistique médicale afin de renforcer les thématiques de l'IMAG sur ce domaine et de pourvoir aux besoins en formation, sur le support laissé vacant par le recrutement infructueux du printemps dernier ;
- un poste de MCF en 27<sup>e</sup> section autour de l'image pour accompagner les recherches et répondre au succès croissant des formations de master autour de l'image, conformément aux engagements pris l'an passé, sur le support libéré par un départ en retraite ;
- un poste de MCF en 28<sup>e</sup> section en physique théorique et modélisation du vivant, aussi conformément aux engagements pris l'an passé, sur un support remis à disposition par la Faculté des Sciences, dans le cadre d'une opération pluri-annuelle.

le Directeur du DS présente les fiches de poste définitives (Annexe 2), qui n'étaient pas encore complètement rédigées au moment du précédent conseil, afin que les membres du Conseil soient informés de leur teneur exacte.

La campagne d'emploi EC + PAST 2018 est en cours de validation par le conseils centraux (CAC du 9 octobre, CA du 6 novembre).

### **5 Validation de la fiche de poste d'un emploi de MCF à l'IUT Béziers et au LIRMM en 27<sup>e</sup> section**

Il avait été envisagé au Conseil précédent une publication de poste en informatique à Polytech en utilisant le support libéré par la retraite d'un collègue MCF relevant de la section 06 (sciences de gestion) mais effectuant de fait la très grande majorité de ses enseignements en informatique et systèmes d'information. Cette retraite n'a finalement été confirmée après le Conseil du DS du 21 septembre.

Le profil souhaité par Polytech étant assez spécifique (enseignement partiellement en systèmes d'information) et peu compatible avec un profil recherche ouvert sur plusieurs équipes, il est proposé de procéder à une double opération de mutation interne et de recrutement : un collègue de l'IUT de Béziers compétent pour les enseignements requis à Polytech changerait de composante pédagogique d'affectation, tandis qu'un recrutement frais serait effectué, sur un profil large, à l'IUT de Béziers. Cette opération a recueilli l'accord de l'intéressé, des directeurs de composante et du laboratoire.

La fiche de poste (Annexe 3) précise de cet emploi, ouvert au LIRMM et l'IUT de Béziers en 27<sup>e</sup> section, est présentée.

Le Conseil s'inquiète de la rédaction d'un point de la fiche, qui mentionne une prise de responsabilité allant jusqu'à Chef de Département de l'IUT, alors qu'il s'agit plutôt d'une responsabilité de niveau PR. Petru Notingher est d'accord sur le principe mais il signale que l'IUT de Béziers ne dispose que de 3 enseignants de niveau PR. Il précise également qu'il s'agit de perspectives à long terme mais qu'il ne faut pas mentir aux personnes recrutées sur les besoins de la composante. Par ailleurs, cette responsabilité peut être partagée entre deux personnes.

La proposition de publication de ce poste, sur ce profil, est validée par les membres du Conseil :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 20      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0**

## **6. Campagne d'emplois BIATS 2018**

Les principes des campagnes d'emplois BIATS et les priorités politiques de l'établissement sont rappelés, ainsi que les remontées des besoins exprimés par les laboratoires et les plateformes, ainsi que les commentaires que ces structures ont mis en avant en soutien à leurs demandes (Annexe 4).

Il n'y a que trois postes vacants dans le DS, mais les besoins vont bien au-delà. Après avoir examiné l'ensemble des besoins exprimés par les laboratoires et les plateformes technologiques pour la recherche relevant du Département scientifique MIPS, le Conseil du Département scientifique s'est entendu pour utiliser les critères suivants pour hiérarchiser les demandes :

- l'existence de postes vacants correspondant à un besoin identifié ;
- le soutien à la recherche et en particulier aux activités des laboratoires de MIPS ;
- en ce qui concerne les demandes exprimées par les plateformes, le soutien exprimé par les laboratoires.

En se fondant sur ces critères, les membres du Conseil mettent en avant les priorités suivantes :

- en ce qui concerne les BAP techniques :
  - 1. TECH BAP E au laboratoire L2C, dans le service Informatique et Réseaux ;**
  - 2. IGE BAP C à la Centrale de Technologie de Montpellier, en salle blanche ;**
  - 3. IGR BAP C au laboratoire LIRMM, sur la plateforme de robotique médicale ;**et le Conseil ne souhaite pas classer les autres demandes afin de ne pas créer d'« effet mémoire » ;
- compte-tenu de la politique de publication des postes en BAP G et J sur des profils larges et sans fléchage d'affectation, le Conseil de Département scientifique MIPS ne hiérarchise pas les demandes de publications de postes en BAP G et J mais **il apporte un soutien très fort aux 2 demandes exprimées par les laboratoires IES et LIRMM, rappelant à cette occasion que les personnels de gestion et d'administration affectés dans les laboratoires sont indispensables à l'activité d'un très grand nombre de personnels ;**
- enfin, le Conseil exprime son soutien aux demandes de publications de postes sur concours réservé Sauvadet exprimées par le laboratoire IES et le Centre Spatial de l'Université de Montpellier (CSUM) ainsi qu'à la demande de CDIisation issue de la plateforme HPC@LR.

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 19      ABSTENTION : 1      CONTRE : 0**

A la demande expresse de plusieurs de ses membres, le Conseil a débattu du besoin exprimé par la plateforme BioNanoMRI d'un IGE BAP A en soutien à ses activités de service à destination des laboratoires des secteurs Biologie-Santé et Biologie-Agrosciences. Le Conseil de Département scientifique MIPS a choisi de ne pas classer cette demande.

## **7. Présentation de la plateforme de Spectroscopie IR et Raman et du Magasin de Physique et de Métallurgie**

Jean-Louis BANTIGNIES, responsable de la plateforme de Spectroscopie IR et Raman, n'ayant pu se libérer, cette présentation est repoussée.

François FOREST présente brièvement le Magasin de Physique et de Métallurgie, qui fournit les laboratoires et départements d'enseignement en pièces métalliques, met à disposition des matériels pour de petits travaux d'usinage et prodigue des conseils aux ateliers et services de mécanique et d'expérimentation des laboratoires.

Plusieurs membres du Conseil louent l'efficacité de ce Magasin et de l'agent qui s'en occupe, dont la compétence et la disponibilité sont très appréciées.

## **8. Validation de statuts de plateformes et des documents décrivant les moyens qui leur sont affectés**

La DRED a informé le DS que la procédure de validation des annexes aux statuts du DS décrivant les modalités des plateformes était retardée. Les annexes seront présentées devant un des prochains conseils de DS avant passage au CT, puis au CA.

## **9. Procédure de composition des Comités de Sélection pour la campagne d'emplois 2018**

Le Directeur du DS présente le cadre dans lequel le Conseil doit se placer pour fixer la procédure de proposition des membres des comités de sélection pour la campagne 2018 et les suivantes (Annexe 5). Il précise par ailleurs qu'en fonction des avis exprimés lors du débat d'aujourd'hui une procédure pourra être proposée au vote ou au contraire la délibération sera repoussée au Conseil suivant, ce qui reste compatible avec le calendrier de la campagne d'emplois 2018.

Le débat s'engage ensuite, sur tous les aspects de la procédure à mettre en place. A l'issue, les points suivants ont fait l'objet de discussions saillantes :

- la méthode de désignation des personnes qui présideront chaque comité : les laboratoires et certains UFR, école ou instituts font état de leur souhait d'intervenir fortement dans cette proposition, car il s'agit de préciser qui portera la politique scientifique et pédagogique des structures d'affectation au sein du comité, tandis que d'autres membres du Conseil font remarquer qu'il est important de laisser les structures légitimes travailler de manière collégiale, et que les commissions de section doivent garder la possibilité d'être force de proposition.
- l'importance qu'il y a à identifier de manière précise dans chaque comité un représentant de l'UFR, école ou institut et laboratoire(s) d'affectation.

Compte-tenu de la diversité des points de vue exprimés et de l'heure tardive, le Directeur du DS clôt la discussion en annonçant qu'il lui paraît plus raisonnable de repousser la proposition formelle d'une procédure à la prochaine séance du Conseil.

## **10. Questions diverses**

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 18h10.

PV validé par le Conseil de DS du 14/12/2017